

CROSS

National de REIMS

Dimanche 12 décembre 2010

Au Parc de Champagne*

Organisé
par la
Ville de Reims
et
L'EFSRA



Ouvert à tous

Renseignements et inscription :

EFSRA - 25 rue Raymond Poincaré - Stade Georges Hébert - B.P. 21 - 51873 REIMS Cedex 03
Tél. : 03.26.09.22.41. ♦ E-mail : contact@efsra.com ♦ Site internet : www.efsra.com

Le Cross National de Reims sera également support des régionaux de cross UFOLEP, qualificatif pour les championnats de France UFOLEP.

* Parc de Champagne, 10 avenue du Général Giraud à Reims.

PROGRAMME

			Course
10H15	Initiation marche nordique		
10H30	Course open H&F JESV (1992 et avant) Non-licencié(e)s et licences loisirs FFA	3965 m	(1)
11H10	Vétérans garçons (1970 et avant)	7965 m	(2)
11H50	Relais Cross - 4 coureurs. Eveil athlétique (H&F), poussins et poussines (1999 à 2004)	4000 m	(3)
12H25	Benjamines (1997-1998) Minimes filles (1995-1996)	1795 m	(4)
12H45	Benjamin (1997-1998) Minimes garçons (1995-1996)	2350 m	(5)
13H10	Cadettes (1993-1994) et juniors filles (1991-1992) + Cross court femmes	3080 m	(6)
13H40	Cadets (1993-1994) Cross court hommes	3550 m	(7)
14H20	Espoirs, seniors, vétérans filles (1990 et avant) Juniors garçons (1991-1992)	5315 m 5315 m	(8)
15H00	Espoirs, seniors garçons (1971-1990)	8850 m	(9)

Attention : Les changements de catégories ne se font qu'à partir du 1^{er} janvier 2011.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 08 décembre 2010 à

EFSRA - 25 rue Raymond Poincaré - Stade Georges Hébert - B.P. 21 - 51873 REIMS Cedex 03
Tél. : 03.26.09.22.41. ♦ Fax. : 03.26.06.28.99. ♦ E-mail : contact@efsra.com

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Année de naissance : Nationalité :

Masculin Féminin Course n°:

Licencié FFA : OUI NON N°Licence :

Nom du club : E-mail :

Engagements : Droit d'engagement - 3€* (5€ sur place) à l'ordre de l'EFSRA.

Licencié(e) d'une autre Fédération : depuis le 1^{er} janvier 2008, vous devez désormais, comme les non-licenciés, présenter un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (sauf titulaires d'une licence FF Triathlon et UFOLEP Athlétisme).

Non Licencié : Les non-licenciés doivent obligatoirement fournir un certificat médical (photocopie acceptée) de non contre indication à la pratique de la course à pied, datant de moins d'un an.